



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Drihl Direction régionale
et interdépartementale
de l'Hébergement
et du Logement



Présentation de la **Drihl**





Les 500 agents de la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl) œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de logement de tous les franciliens en portant une attention particulière aux plus fragiles.

En Île-de-France, territoire dynamique et attractif, les enjeux en matière de logement et d'hébergement sont majeurs. La région concentre ainsi, notamment, près du quart des projets de renouvellement urbain dans le cadre du nouveau programme national, plus d'un tiers des demandes nationales de logement social et plus de la moitié du parc d'hébergement.

Laurent Bresson, directeur de la Drihl

La Drihl est le service de l'État qui, rattaché au Préfet de la région d'Île-de-France, soutient le développement et l'accès à une offre de logement adaptée, de qualité, durable et équilibrée sur le territoire. Elle organise et finance également l'accès à un hébergement transitoire pour celles et ceux qui, dans un premier temps, ne peuvent être logés.

La Drihl assure donc l'ensemble des missions visant à faciliter des parcours résidentiels adaptés à chacun :

- mettre à l'abri, héberger et loger les plus démunis ;
- construire et rénover des logements pour tous.

Interministérielle, la Drihl réunit les différentes compétences relatives au logement et à l'hébergement et les décline au bénéfice des usagers et des territoires.

La Drihl bénéficie d'une implantation dans les quatre départements centraux de la région, avec quatre unités départementales (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) placées sous l'autorité fonctionnelle des préfets de département. Cette organisation permet de combiner stratégie régionale, pilotage interdépartemental et action à l'échelle locale, au plus près des besoins.

En grande couronne, les missions de la Drihl sont mises en œuvre par les directions départementales des territoires (DDT) et les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Projet stratégique 2021 - 2026

Fruit d'une démarche participative, le projet stratégique définit les axes et priorités de la Drihl pour la période 2021-2026 :

- concevoir, partager et mettre en œuvre un rééquilibrage territorial de l'offre de logement et d'hébergement ;
- adapter ses moyens RH et leur gestion à l'ampleur des enjeux ;
- développer et adapter l'offre de logement, notamment au bénéfice des plus modestes ;
- piloter et consolider la gestion et le financement de l'offre d'hébergement ;
- nourrir et renforcer des synergies internes et avec ses partenaires.



La Drihl, une administration d'expertise adaptée aux défis franciliens

L'Île-de-France est la région métropolitaine la plus peuplée, la plus jeune et celle produisant le plus de richesses.

C'est aussi une région touchée par de fortes inégalités socio-économiques et territoriales et particulièrement impactée par les crises sociales et migratoires. Ces inégalités se traduisent aussi dans l'offre de logement.

Cette singularité a conduit l'État à adapter son organisation en Île-de-France en créant en 2010 une **direction d'expertise** spécifique à la région : la Drihl.

La réunion de l'expertise et de l'ensemble des leviers dédiés aux politiques publiques de l'hébergement, du logement et de la rénovation urbaine

Une seule direction apporte une réelle plus-value grâce à la gestion intégrée de l'ensemble de ces politiques.

En pilotant et en mettant en œuvre les politiques de l'hébergement et du logement en Île-de-France, la Drihl dispose donc d'une capacité d'action pour relever les défis franciliens dans ces domaines.

Venez rejoindre nos équipes !

La Drihl propose une grande diversité de métiers, permettant de valoriser son parcours professionnel en développant des compétences transverses administratives, politiques, techniques, juridiques et financières, tout en travaillant avec de nombreux partenaires internes et externe.

L'offre de postes consultable dans la rubrique recrutement du site internet de la Drihl est ouverte aux titulaires et aux contractuels sur les différents sites : Paris 15^e, Nanterre, Créteil et Bobigny.

L'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs sont organisés dans le cadre du plan stratégique de recrutement et d'intégration de notre direction : matinées mensuelles d'accueil pour tout nouvel agent, et matinées d'acculturation pour les nouveaux managers, compagnonnage, formation, intégration dans les réseaux métiers...



La Drihl dans son environnement

Service déconcentré, la Drihl travaille en liaison étroite avec les administrations centrales :

- la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)
- la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal).
- la direction générale des étrangers en France (DGEF)
- la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

La Drihl intervient sur des champs de compétences partagés, en étroite liaison avec de nombreux acteurs (collectivités territoriales, autres services de l'État, bailleurs sociaux, opérateurs, associations...).

En complément des leviers financiers, contractuels ou réglementaires, la Drihl apporte son expertise et son appui aux partenaires locaux.

La Drihl : 500 agents

issus des ministères

- de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- des Solidarités et de la Santé ;
- de l'Intérieur

L'actualité de la Drihl en quelques chiffres (année 2024)

119 213

places d'hébergement financées pour 1,515 Md€

20 565

ménages reconnus prioritaires et urgents au titre de Dalo

26 946

logements du parc privé aidés par l'Anah sur crédits déconcentrés (465 M€)

22 276

nouveaux logements sociaux agréés au titre du droit commun (FNAP) et de l'Anru

99

quartiers bénéficiaires du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour 5 Md€ de concours financiers nationaux

Construire des logements pour tous et améliorer l'habitat



PRODUCTION DE
LOGEMENTS SOCIAUX

Le service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement (Sdaolh) au niveau régional et les services de l'habitat et de la rénovation urbaine (SHRU) des unités départementales (UD 75, UD 92, UD 93, UD 94), sont en charge de décliner les politiques nationales sur les territoires, d'élaborer et de mettre en oeuvre la stratégie de la Drihl en matière de production et de réhabilitation de logements, de financement du logement social et de l'hébergement, d'amélioration de l'habitat privé et du parc d'hébergement, de lutte contre l'habitat indigne et de renouvellement urbain.

Ces services accompagnent les collectivités dans leur compétence en matière d'habitat, notamment l'élaboration de leur stratégie locale ou encore dans leur trajectoire pour atteindre les objectifs de la loi SRU ou tendre vers ceux du SRHH.

Pour accomplir l'ensemble de ces missions et trouver des solutions visant à accélérer, à territorialiser plus finement et à simplifier la production et la réhabilitation de logements, des partenariats sont noués avec de nombreux partenaires que sont l'Anah, l'Anru, la Banque des territoires, l'Aorif et toute la sphère des bailleurs sociaux, Action logement, les opérateurs du foncier et de l'aménagement, l'ARS, les fédérations du bâtiment, les promoteurs, etc.



AMÉLIORATION
DU PARC



Favoriser l'accès au logement et prévenir les expulsions



Au niveau régional, le service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions (Salpe) est chargé du pilotage, de l'animation et du suivi régional des politiques sociales du logement, de l'accès au logement des personnes défavorisées notamment par la mise en œuvre du droit au logement opposable (Dalo) et par les politiques d'attributions du logement locatif social au bénéfice des ménages prioritaires. Il est également en charge de l'animation des sujets relatifs à la prévention des expulsions et au maintien dans le logement (dispositifs Solibail et AVDL).

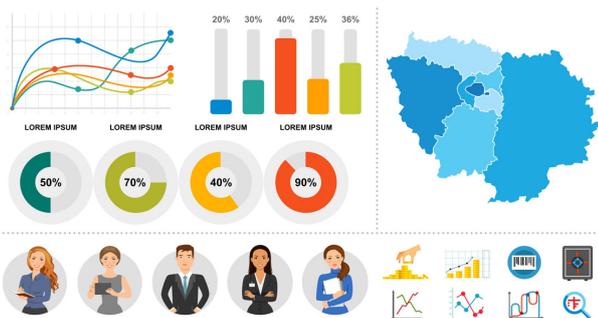
Dans les unités départementales : le service du logement (SL) à Paris UD 75 et les services de l'hébergement et de l'accès au logement (SHAL) en petite couronne (UD 92, UD 93, UD 94),

ont pour mission de faciliter l'accès au logement des personnes les plus défavorisées par la mise en œuvre du Dalo, l'attribution de logements sociaux au titre du contingent préfectoral, ainsi que la gestion de dispositifs d'accompagnement vers et dans le logement. Ils facilitent également le maintien dans le logement à travers la prévention des expulsions locatives. Ils interviennent en partenariat avec les opérateurs associatifs qui œuvrent sur ces champs, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.



Crédit : Manuel Bouquet / Terra

Capitaliser des connaissances et analyser la situation du logement et l'hébergement



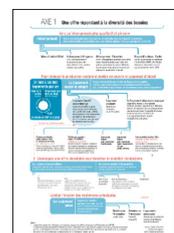
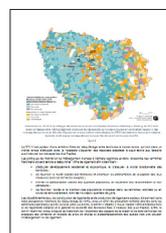
SERVICE DES OBSERVATOIRES,
DES ÉTUDES ET DES ÉVALUATIONS

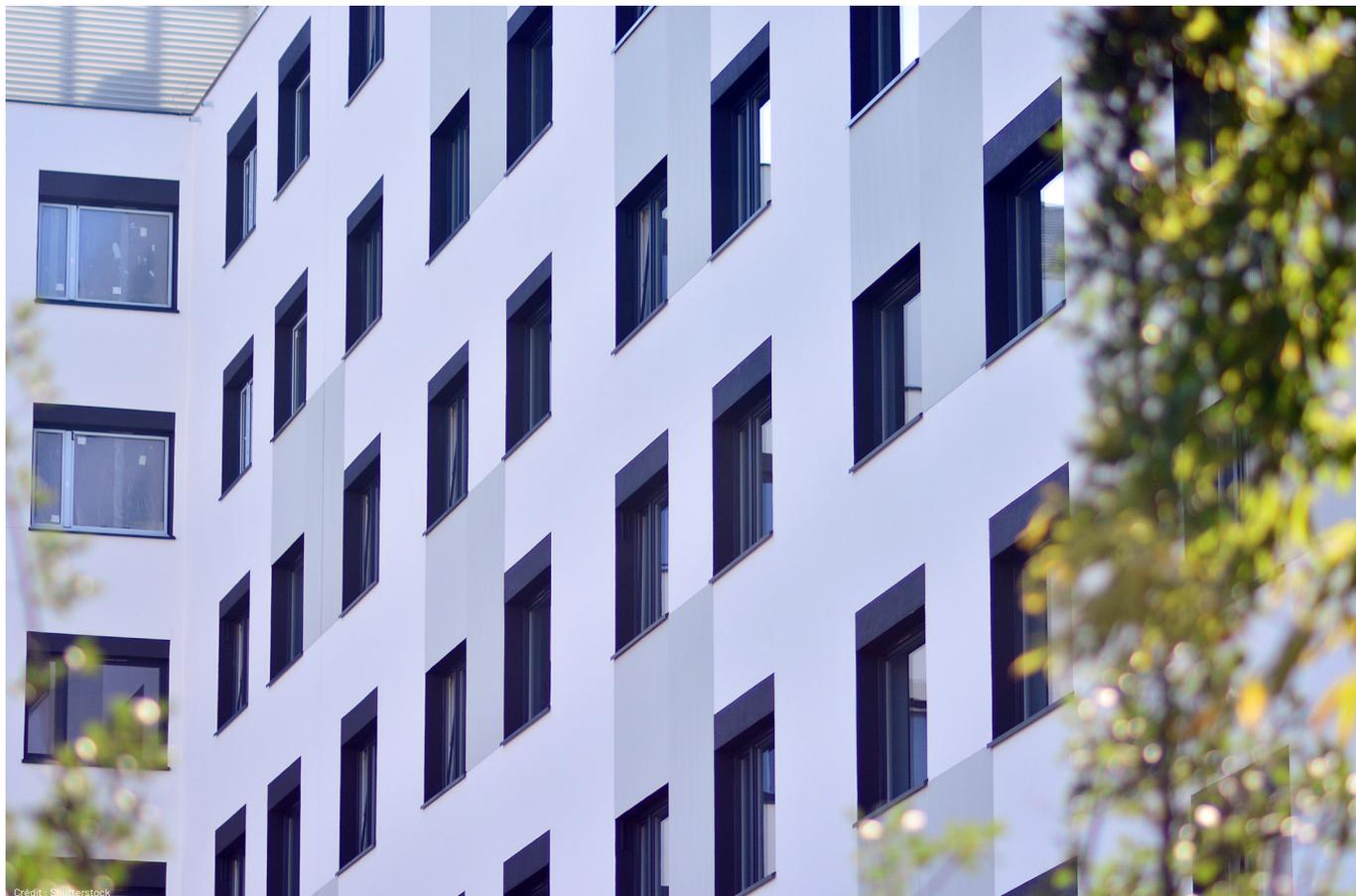
Le service des observatoires, des études et des évaluations (SOEE) assure la production de données et d'analyses sur l'habitat, le logement et l'hébergement en Île-de-France visant à faciliter l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques publiques dont la Drihl à la charge.

Il assure la diffusion des données - notamment via le portail [dataDrihl](#) - ainsi que la valorisation des travaux

d'observation, d'études et d'évaluation.

Le service pilote également l'élaboration, le suivi et l'évaluation du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) notamment en assurant l'animation de l'observatoire régional de l'habitat et de l'hébergement (ORHH), émanation technique du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).





Assurer un hébergement d'urgence et l'insertion



Le service accueil hébergement et insertion (SAHI) a pour mission principale de piloter et animer la mise en œuvre de la politique d'hébergement d'urgence et d'insertion en déclinant territorialement :

- le plan Logement d'abord et les instructions des ministères de l'Intérieur et du Logement relatives à la fois au parc d'hébergement et à la veille sociale (services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), accueils de jour, maraudes) pour un public généraliste mais également pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

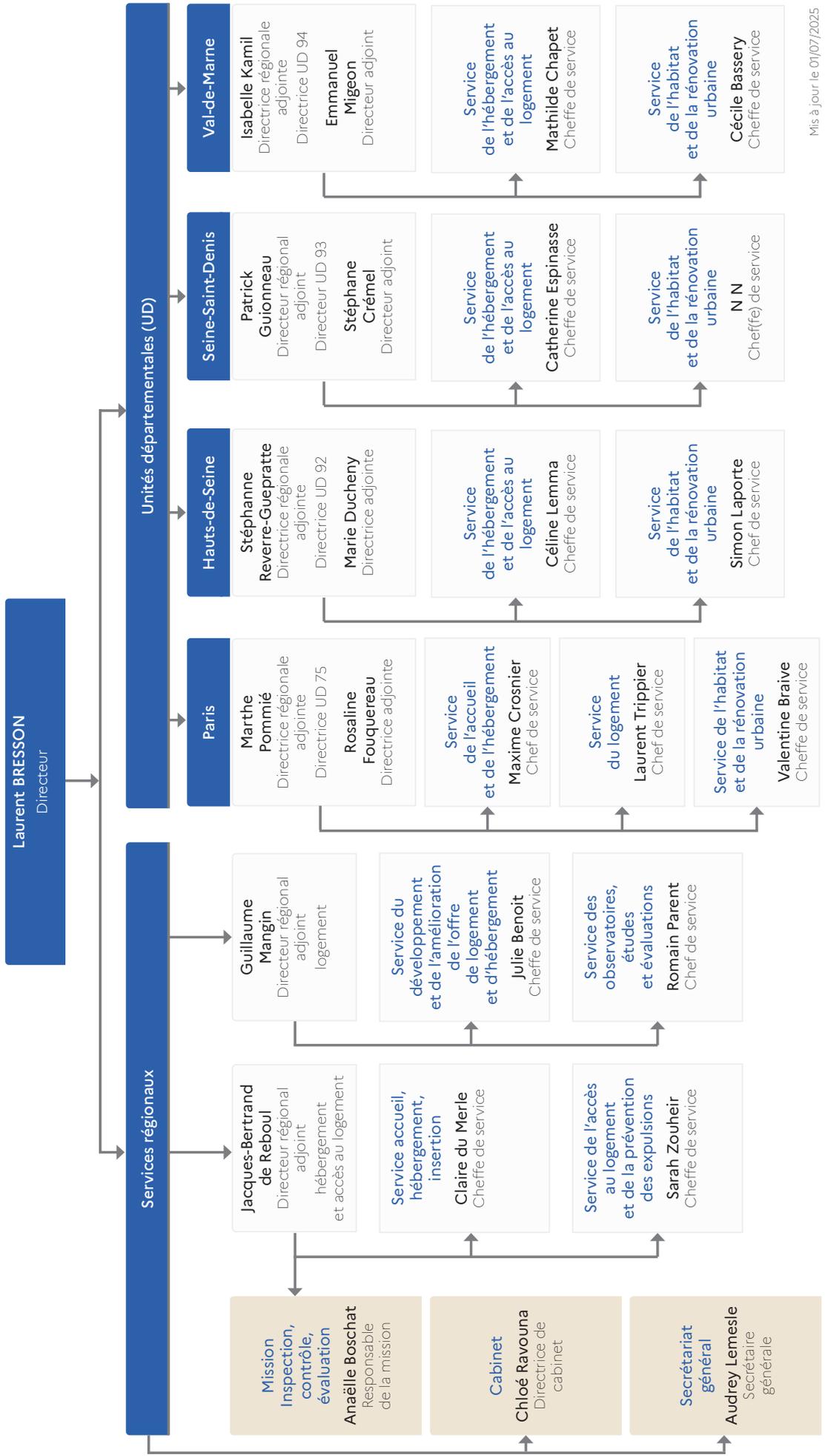
- Une politique d'accès aux droits recouvrant différents aspects : accompagnement social, aide alimentaire, domiciliation, accès aux soins en lien avec l'ARS, accès à l'emploi avec la DRIEETS, précarité menstruelle, prise en compte de publics spécifiques (femmes enceintes ou sortant de maternité, personnes victimes de violence, personnes sous-main de justice, ...).

Dans les unités départementales : le SAHI de l'UD 75 et les Services de l'Hébergement et de l'Accès au Logement (SHAL) en petite couronne (UD 92, UD 93, UD 94), ont pour mission d'assurer la veille sociale, la mise à l'abri et l'hébergement des personnes sans domicile. Ils déploient également les dispositifs d'accès aux droits et d'accès aux biens de ces publics. Ils interviennent en partenariat avec les opérateurs associatifs qui œuvrent sur ces champs, dont les SIAO, avec d'autres administrations de l'État et avec les collectivités territoriales.



Crédit : Arnaud Bouissou / Terra

L'organigramme de la Drihl



LES VALEURS DE LA DRIHL

Équité et solidarité

sur l'ensemble des territoires franciliens, caractérisés par de fortes disparités. Notre objectif est de garantir un accès égal et d'apporter une réponse adaptée à tous les franciliens face à leurs besoins.

Partage et écoute

des valeurs humaines portées par les agents qui contribuent à l'esprit de cohésion. Elles s'expriment aussi vis-à-vis des partenaires extérieurs dans la recherche de solutions adaptées à leurs problématiques.

Efficacité et réactivité

par la conduite d'une action pragmatique, au service des territoires et de leurs besoins. La Drihl assure au quotidien la réponse aux urgences sociales. Elle a été créée pour porter à la fois des actions de court terme et des réponses de long terme. Elle s'adapte à un cadre d'intervention qui évolue de manière régulière en fonction des orientations gouvernementales et des spécificités territoriales.

Sens de l'expertise

avec la volonté constante d'offrir aux territoires le meilleur accompagnement pour répondre à leurs problématiques. L'expertise de la Drihl est connue et reconnue par ses partenaires extérieurs, et c'est un élément-clé de confiance.

Transversalité

liée à la cohérence du champ d'intervention de la Drihl « de la rue au logement ». C'est une composante indispensable de l'organisation de la Drihl pour garantir la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées dans toute leur diversité. Cette transversalité s'apprécie aussi dans la recherche d'organisation agile permettant l'émergence de synergies entre les différents profils professionnels qu'elle accueille.



Directeur de la publication :
Laurent Bresson

Conception / réalisation
Secrétariat général, Mcom
recrutement.drihl-if@developpement-
durable.gouv.fr

Drihl, juillet 2025